

Quand la France s'appropriait les richesses culturelles de l'Europe(1793-1814)

Aujourd'hui aller au musée paraît une démarche naturelle (sauf quand sévit la Covid) .Outre les grands musées comme le Louvre ou le musée d'Orsay, pratiquement chaque chef-lieu de département en possède un couvrant soit une variété de disciplines ou plus spécialisé. De même au niveau national, à côté des grands musées classiques , on a vu peu à peu se développer des musées à vocation plus particulière:musée du Quai Branly (arts premiers) musée Guimet (arts asiatiques) Muséum d'histoire naturelle. Certains sont publics, propriétés de l'État ou d'une collectivité locale , d'autres sont privés (musée Maillol à Paris.....).

Or l'existence de musées largement ouverts au public ne remonte pas en France avant la Révolution. La France à cet égard était en retard par rapport à certains pays d'Europe : en Italie on comptait déjà trois musées publics (1734 Rome, 1765 Florence, 1776 Milan) . Il y en avait plusieurs dans le Saint Empire romain germanique (1701 Brunswick, 1714 Dusseldorf, 1785 Dresde, 1779 Cassel, 1783 Vienne) et un très important en Angleterre (1753 British Muséum). On trouve dans les archives de ces musées des billets d'entrée et des notices destinées à faciliter les visites qui sont écrites dans la langue locale et en français. Nous sommes en effet à l'époque des Lumières et le français est la langue internationale de l'élite et des gens cultivés. Ces musées sont alimentés grâce à des achats effectués par des agents mandatés par eux. Ces agents notamment italiens parcourent l'Europe à la recherche d'acquisitions. A l'époque ces musées contiennent surtout des peintures d'artistes contemporains mais aussi des antiquités gréco-romaines venant essentiellement d'Italie.

En France il y a bien les collections du roi et de quelques grands mais elles ne sont pas ouvertes au public. Tout va changer avec la Révolution de 1789 et l'Empire. En effet la France révolutionnaire affiche rapidement dans le domaine des arts de grandes ambitions : Paris se voit comme le centre de l'univers. Cette orientation se trouve bien résumée par une citation de Boissy d'Anglas: » Paris doit être l'asile de toutes les connaissances, des arts et le dépôt de tous les trésors de l'esprit ».

Ceci se manifeste d'abord à l'intérieur du pays avec la confiscation des biens du clergé, puis celle du roi, dont une partie est d'ailleurs vendue et enfin celle des émigrés. Un rapport de l'abbé Grégoire formule clairement l'objectif poursuivi : « rassembler et transmettre » et cela concerne les musées, les

bibliothèques et les archives. C'est ainsi qu'en 1793 sont créés : le Musée central des arts (installé dans une partie du Louvre) la Bibliothèque Nationale et les Archives Nationales.



Illustration 1: La cour du Louvre

de Cléopâtre de Le Lorrain. La muséographie n'est d'ailleurs pas très moderne, il n'y a pas de rangement par école comme cela se fait dans d'autres musées en Europe. A la fin de la période napoléonienne, 1400 œuvres seront exposées et plusieurs milliers seront dans les réserves. Entre temps une véritable razzia d'œuvres d'art est réalisée dans toute l'Europe : 1794 dans les Pays-bas, 1796 en Italie, 1800 en Bavière, 1806 dans l'espace allemand et autrichien, 1809 en Espagne, 1811-1812 en Toscane.

La pratique de la saisie des œuvres d'art à une telle échelle à l'occasion des guerres est assez nouvelle. Le seul vrai précédent est la saisie par Christine de Suède d'œuvres polonaises. Mais la France considère que les pays qu'elle envahit sont libérés des despotes et que le patrimoine libéré doit rejoindre Paris capitale des arts.



Illustration 2: le retable de l'Anneau mystique de Van Eyck.

Entre 1794 et 1795 quatre commissaires sont désignés pour organiser les saisies par exemple d'une Descente de croix de Rubens qui est à Anvers, les colonnes du tombeau de Charlemagne à Aix la Chapelle, le retable de l'Anneau mystique de Van Eyck. Entre 1796 et 1798 on saisit en Italie les carnets de Léonard de Vinci, quarante tableaux à Parme, le Saint Jérôme du Corrège, le Laocön, l'Apollon du Belvédère à Rome, une Transfiguration de Raphael, les Noces de Canaa à Venise. En 1797 la rive gauche du Rhin fournit des incunables pour la

Bibliothèque Nationale. Entre 1807 et 1808 Vivant Denon rapporte des tableaux de Rubens et Leda et le Cygne du Corrège. Stendhal qui n'est encore que Beyle est envoyé en Allemagne et revient avec plusieurs Durer. En 1811 la Toscane fournit des primitifs : Cimabue, Giotto, Fra Angelico. En 1808 l'Espagne livre des Murillo et des Zurbaran. A noter qu'en 1798-1799 lors de l'expédition d'Egypte, des antiquités égyptiennes avaient été rassemblées pour être expédiées en France, mais après les défaites françaises ,ce sont les anglais qui les ont transférées en Grande Bretagne.

C'est ainsi qu'est constitué au Louvre le plus grand musée du monde qui fait l'admiration des visiteurs. Le point de vue des pays spoliés est évidemment différent. Des demandes de restitution arrivent à Paris mais elles restent sans réponse .

Las, les troupes napoléoniennes connaissent la défaite et les coalisés occupent Paris. La question des restitutions est posée mais les puissances occupantes hésitent car Louis XVIII souhaite ne pas rendre les œuvres qui se trouvent au Louvre. Il obtient satisfaction sauf que par un accord secret avec le roi de Prusse la France rendra les œuvres venues d'Allemagne qui ne sont pas exposées. Vivant Denon qui est directeur général de ce qui est devenu le Musée Napoléon, soucieux d'en rendre le moins possible organise une exposition de des œuvres concernées sorties des réserves. Bien sûr les prussiens ne sont pas contents.

Il convient de s'attarder un instant sur le personnage de Dominique Vivant Denon assez peu connu, sauf qu'une aile du Louvre porte son nom , qui a joué un rôle important pendant cette période. Il est né en 1747 et il fait carrière dans la diplomatie . Il manifeste de réels talents de dessinateur et de graveur. Il participe à l'expédition d'Egypte et publie en 1802 un livre intitulé »Voyages en Basse et Haute Egypte » illustré de 141 gravures qui connaît un très grand succès : il sera réédité 40 fois au XIX eme siècle. Par l'intermédiaire de Joséphine de Beauharnais il devient proche de Napoléon qui le nomme à la direction générale du Louvre.



Illustration 3: Dominique Vivant Denon

Avec les Cent Jours et la seconde invasion, Vivant Denon fait face à une situation extrêmement difficile . En effet les alliés et notamment l'anglais

Castlereagh sont beaucoup moins accommodants qu'en 1814: la France doit rendre les œuvres spoliées. Pierre Rosenberg qui a été conservateur et chef du département des peintures puis président-directeur général de 1994 à 2001, disait qu'il détestait Napoléon car s'il était resté à l'île d'Elbe, le Louvre aurait gardé l'essentiel des œuvres prises en Europe. C'est évidemment le point de vue d'un conservateur.

Vivant Denon fait réaliser un inventaire en 17 volumes des œuvres qui sont au Louvre. Il essaie de résister le plus possible aux demandes mais Blucher le général prussien de plus en plus irrité fait intervenir ses militaires. Les œuvres d'art recherchées sont emportées manu militari. Toutefois certaines seront conservées au Louvre. En octobre 1815 Vivant Denon donne sa démission. Il meurt en avril 1815 et est enterré au cimetière du Père Lachaise.

Malgré ces pertes, le Louvre reste un des plus grands musées du monde. Le procédé très discuté utilisé par la France fera école par la suite ; Le régime nazi ne se gênera pas pour confisquer des œuvres de nos musées qui iront parfois enrichir les collections privées des dignitaires

René BARBERYE